

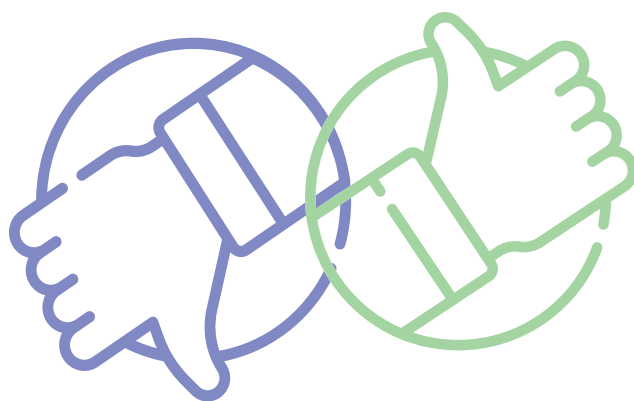
REFERENDUM

KREMLINOIS

ANNUEL

**Redonner
le pouvoir
aux citoyens**

dimanche 27 novembre 2022



dossier de presse
septembre 2022

REDONNER LE POUVOIR AUX CITOYENS

Aux élections législatives de juin 2022, plus d'un Français sur deux ne s'est pas déplacé pour élire son député. Cela fait bientôt 30 ans que l'absentéisme augmente lors du premier tour des législatives. Lors des élections départementales et régionales de juin 2021, c'est plus de deux Français sur trois qui ne se sont pas déplacés.

L'absentéisme massif témoigne d'un contexte de crise politique et de défiance grandissante vis-à-vis des institutions. Plus largement, selon l'enquête « Fractures françaises » de 2017, 76 %

**ON NE PEUT PAS
METTRE EN CAUSE
LE CITOYEN.**

des Français déclarent que le système démocratique fonctionne plutôt mal en France et que leurs idées ne sont pas bien représentées.

La fracture ne cesse de se creuser entre les citoyens et leur système politique.

Dans ce contexte, les élus ne peuvent rester les bras ballants ou regretter de ne pas avoir fait « plus de pédagogie et de communication ». Il est non seulement nécessaire, mais surtout urgent d'y apporter une réponse concrète. **On ne peut pas mettre en cause le citoyen.**

Cette réponse est d'abord politique. **Retrouver un sens au processus démocratique**, à tous les échelons, **c'est d'abord redonner le pouvoir aux citoyens de décider directement et donc concrètement.**

Les citoyens sont les véritables décisionnaires. Ils désignent des élus qui les représentent le temps d'un mandat mais, lorsque les institutions fonctionnent, c'est toujours leur pouvoir qui prime en dernière instance. L'article 3 de la Constitution précise d'ailleurs que « la souveraineté na-

tionale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum ».

Dans notre pays, les citoyens n'ont pas été consultés directement depuis 17 ans et le référendum de 2005 sur le Traité établissant une constitution pour l'Europe. Pire encore, alors que le « Non » l'avait emporté, la Constitution de l'Union européenne a été ratifiée deux ans après par voie parlementaire, contre le choix souverain des citoyens.

L'impératif est clair : **il faut démocratiser la démocratie.**

C'est pourquoi la municipalité du Kremlin-Bicêtre a mis en place en 2021 le référendum kremlinien annuel pour agir à son niveau de compétence.

Démocratiser la démocratie passe par un rendez-vous annuel pour retisser le lien de confiance nécessaire entre les citoyens et la chose publique, par la participation de tous à une décision collective. Avec le référendum kremlinien annuel, les Kremlinois sont appelés à se prononcer chaque année dans l'isolement, non pas pour une élection, mais pour décider directement à la place du Conseil municipal sur un projet concret concernant la ville. **Ce vote du quotidien est indispensable pour redonner confiance aux citoyens dans la chose publique** et pour leur permettre de s'impliquer concrètement dans la vie de la cité.

**IL FAUT
DÉMOCRATISER
LA DÉMOCRATIE**

« Le constat était déjà très clair au moment de la campagne des élections municipales en 2020 : l'absentéisme est la grande gagnante de

toutes les élections en France depuis trop longtemps. Pourquoi ? Parce qu'on propose aux Français de se prononcer uniquement sur des candidats et non plus sur des projets. Et quand depuis 20 ans se développe un sentiment de « tous les mêmes », les Français préfèrent bouder les urnes. **Le référendum kremlinois annuel remet la politique au cœur du débat, non pas comme une bataille d'égos, mais comme un processus de décision collective.** Il n'y a pas de démocratie plus directe : les Kremlinois tranchent, le Conseil municipal applique », explique Jean-François Delage, premier adjoint au maire, chargé de la démocratie locale.

Le dimanche 28 novembre 2021, les Kremlinois étaient donc invités à se prononcer à l'occasion du premier référendum kremlinois sur le périmètre et la périodicité du nouveau marché forain proposé par la municipalité. La Ville du Kremlin-Bicêtre renouvelle la démarche en organisant une deuxième édition du référendum kremlinois annuel le dimanche 27 novembre 2022. **Les Kremlinois pourront se prononcer sur la réduction à 30 km/h de la vitesse sur les voiries communales.**

« J'espère que nous ne resterons pas l'unique commune en France à organiser chaque année un référendum local, précise Jean-François Delage. Notre expérience montre que c'est un outil qui permet des débats de qualité, partagés par les citoyens et une décision qui se fait dans le dialogue. **Le référendum local permet d'enrichir la démocratie représentative : davantage de référendum, c'est davantage de démocratie et donc davantage de lien social** »

LE RÉFÉRENDUM LOCAL EN 2021

14

communes ont organisé une consultation de leurs habitants en 2021

1

référendum chaque année au Kremlin-Bicêtre

L'ESSOUFFLEMENT DE LA DÉMOCRATIE

76 %

des Français déclarent que le système démocratique fonctionne plutôt mal en France et que leurs idées ne sont pas bien représentées.

17

ans depuis le dernier référendum national

Qu'est-ce qu'un référendum local ?

La réforme constitutionnelle de 2003 a ouvert la possibilité, pour les collectivités locales, d'organiser des référendums locaux pour des projets qui relèvent de leurs compétences.

Le référendum local est le seul scrutin qui nécessite qu'au moins 50 % des électeurs votent pour que le résultat s'applique immédiatement. À défaut de 50 % de participation, le référendum est réputé consultatif et non décisionnaire. Au Kremlin-Bicêtre, la municipalité a pris l'engagement de respecter le résultat des urnes, quel que soit le taux de participation.

4 QUESTIONS À

JEAN-FRANÇOIS DELAGE,

PREMIER ADJOINT AU MAIRE

CHARGÉ DE LA DÉMOCRATIE LOCALE



En quoi les Kremlinois se sentent-ils tous concernés par les questions du référendum kremlinois annuel ?

Chaque question posée lors des référendums kremlinois annuels concerne la ville et donc l'ensemble de ses habitants. Il est compréhensible que tout le monde ne soit pas touché de la même manière par tous les enjeux. Au-delà de l'aspect purement pratique de la question, c'est aussi une manière de retisser des liens qui se sont distendus entre les citoyens et leurs représentants. Les Français traversent une crise démocratique profonde, les dernières élections et surtout le taux d'abstention record nous l'ont largement prouvé. À notre échelle, nous devons leur redonner le pouvoir et leur faire sentir qu'ils sont acteurs de leur quotidien. Le référendum est un excellent outil dans la tradition de l'esprit de notre Constitution.

Quel est le coût financier, organisationnel et logistique du référendum kremlinois annuel ?

Le coût pour la ville est d'environ 1,50 € par habitant. Cela représente moins de 0,1 % du budget municipal. Et pense-t-on au coût démocratique de l'absence de référendum en France depuis plus de 15 ans ? Lorsque j'assiste à un conseil de quartier ou une réunion de concertation sur un projet d'aménagement, je peux vous assurer que les habitants sont en demande de démocratie. Ils sont avides de débattre, de décider, de délibérer, de choisir la ville qu'ils veulent pour demain. Les échos que nous avons concernant la réception du référendum kremlinois annuel sont très positifs. Nous allons faire campagne sereinement. À la fin, ce sont toujours les électeurs qui décident.

N'existe-t-il pas d'autres moyens d'associer les Kremlinois aux affaires qui les concernent ?

Il existe en effet d'autres moyens de faire participer les Kremlinois aux décisions de la ville, que ce soit le conseil municipal participatif, les conseils de quartier, le conseil des jeunes, le budget participatif ou d'autres méthodes de concertation. Le référendum est néanmoins le seul processus de démocratie directe au sein de la collectivité. Il s'agit de la procédure la plus encadrée et qui donne de réelles obligations légales. Le référendum local est donc le moyen

« **LE RÉFÉRENDUM LOCAL EST LE MOYEN LE PLUS FIABLE DE DONNER LA PAROLE AUX KREMLINOIS ET QUE CETTE PAROLE SOIT RESPECTÉE** »

le plus fiable de donner la parole aux Kremlinois et que cette parole soit respectée.

L'année dernière la question portait sur le marché forain, cette année sur la réduction de la vitesse... Puisque ce référendum est annuel, avez-vous déjà des idées et des perspectives pour les années suivantes ?

Les questions des référendums kremlinois nécessitent évidemment une réflexion en amont du fait de leur importance. Elles sont aussi construites dans le dialogue et la réflexion avec les diverses instances de concertation qui se réunissent au Kremlin-Bicêtre, notamment les conseils de quartiers. Ces questions émergent également des enjeux qui surviennent dans le quotidien de tous et auxquels il faut faire face. Le seul impératif, c'est que la question porte sur une compétence municipale.

LE PROCESSUS RÉFÉRENDAIRE AU KREMLIN-BICÊTRE

Chaque référendum kremlinois annuel est précédé, en septembre, d'un Conseil municipal participatif.

Le conseil municipal est le lieu de la démocratie représentative d'une commune. D'ordinaire, les citoyens n'ont qu'un droit d'assistance et d'écoute. Or, Le Kremlin-Bicêtre souhaite changer les pratiques en offrant la possibilité d'une prise de parole et d'interaction avec les élus et les Kremlinois présents.

Le **conseil municipal participatif du 15 septembre 2022** inaugurera la séquence de discussion autour du référendum kremlinois annuel. À cette occasion, sera présentée et examinée la délibération concernant le référendum kremlinois annuel. La séance se composera d'un temps participatif consacré aux citoyens afin de débattre en amont de la décision municipale, puis un temps d'échange entre les élus de tous les groupes avec les citoyens une fois les questions posées.

Cette séance est également un moyen de sensibiliser les citoyens quant à l'organisation du référendum kremlinois annuel et son importance pour la vie locale. **Avec ce dispositif précurseur, la ville du Kremlin-Bicêtre entend redonner le pouvoir aux citoyens.**



Conseil municipal participatif

Jeudi 15 septembre 2022

À partir de 20h

En direct sur kremlinbicetre.fr et facebook.com/villekb

UN REFERENDUM ANNUEL QUI FAIT SENS

Le référendum kremlinois annuel est une bonne chose pour les habitants. C'est une manière d'être mieux informés et davantage associés aux décisions. On aura de meilleures perspectives sur les choix de la mairie.

Ward, Kremlinoise

Si cela peut permettre aux gens de contribuer aux décisions, tant mieux. Personnellement j'y participerai.

Jonathan, Kremlinois.

L'idée d'instaurer un référendum annuel, pour moi, c'est positif. Ça permettrait aux Kremlinois de donner leur avis sur des sujets sur lesquels, habituellement, ils n'ont pas la parole.

Jean, Kremlinois

La démarche de la mairie du Kremlin-Bicêtre est à la fois inédite et innovante, jamais en France une municipalité ne s'est engagée sur le long terme à consulter par référendum ses habitants en intégrant cet outil de démocratie directe dans les institutions déjà existantes que sont le conseil municipal et les conseils de quartier. Elle se démarque ainsi d'autres initiatives locales que l'on voit à travers le pays (référendums locaux, consultations directes) qui restent plutôt des expériences ponctuelles.

Chaque année les Kremlinois et Kremlinoises auront l'occasion de s'exprimer sur un sujet qui les

touchent directement, une façon de redonner du pouvoir aux citoyens et d'illustrer par l'exemple l'idée qu'une démocratie plus directe peut exister et nourrir la démocratie représentative telle que nous la connaissons actuellement.

Enfin, et c'est peut-être le plus important, confier aux électeurs une partie de la décision politique c'est également poursuivre leur formation citoyenne en les impliquant dans les problématiques qu'impliquent chaque question soumise au vote. Un enjeu qui peut paraître lointain de prime abord devient plus concret une fois qu'il est dans les mains des citoyens.

Paul Cébille, analyste politique spécialiste de la démocratie directe



LE RÉFÉRENDUM KREMLINOIS ANNUEL

71,46 %

de « **Oui** » lors de la première édition en 2021

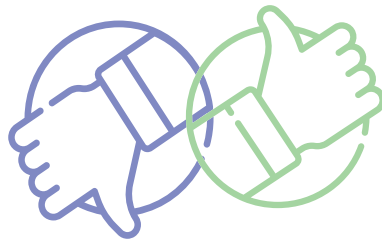
1,50 €

coût moyen du référendum kremlinois annuel par habitant

6,54 %

de participation au premier référendum kremlinois en 2021

REFERENDUM KREMLINOIS ANNUEL



Contact

Cabinet du maire

01 45 15 55 83 / 06 74 22 60 91
cabinet@ville-kremlin-bicetre.fr